

**DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**PORTANT AFFECTATION ET FONCTION**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L.512-23,

Vu l'arrêté n°01/2024 du 29 février 2024 portant organisation des services départementaux,

Vu la déclaration de vacance d'emploi n°V062230901195141001 publiée légalement par arrêté n°06220230926160 en date du 26 septembre 2023 par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du département du Pas-de-Calais,

Vu le tableau des effectifs,

Vu la candidature présentée par madame Karine Carpentier,

Vu le courrier de mobilité en date du 5 février 2024,

**Le Président du Conseil départemental,**

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

Madame Karine Carpentier titulaire du grade de conseiller hors classe socio-éducatif, est affectée à temps complet, au pôle solidarités – direction de l'enfance et de la famille – service départemental de l'adoption et accès aux origines à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024.

La résidence administrative de l'intéressée est basée à Arras.

**Article 2 :**

À compter de cette même date, madame Karine Carpentier, conseiller hors classe socio-éducatif, exercera les fonctions de chef de service.

Accusé de réception en préfecture  
062-226200012-20240409-RH04710CD042024-AI  
Date de télétransmission : 23/04/2024  
Date de réception préfecture : 23/04/2024

**Article 3 :**

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 9 avril 2024  
Pour le Président du Conseil départemental,

**Notifié le :**

**Signature de l'agent :**



Signé électroniquement par  
Caroline MEZIERE  
Directrice des ressources humaines

Ampliations destinées à :

- Préfecture du Pas-de-Calais (contrôle de légalité)
- Madame la Payeuse départementale du Pas-de-Calais
- Madame Karine Carpentier (4710)
- DEF/SDAAO
- PRA – DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction de l'accompagnement juridique
- SGARPS/CD

Accusé de réception en préfecture  
062-226200012-20240409-RH04710CD042024-AI  
Date de télétransmission : 23/04/2024  
Date de réception préfecture : 23/04/2024